

LE MORNE CARITAN LE MORNE JOLI-CŒUR AMERIQUE DU SUD ET AMERIQUE DU NORD L'ANSE MEUNIER



> DESCRIPTION

Ensemble de mornes calcaires, de mangroves et de côtes sableuses de 210 ha comprenant des milieux ouverts de savannes. Relique secondaire évoluée et agée de la forêt xéro-mésophile, comprenant plusieurs espèces caractéristiques du climax, notamment le Gaïac (*Guaiaacum officinale*). Ce dernier présente sur les mornes la particularité de promouvoir une abondante régénération (une cinquantaine de tiges entre 0,50 m et 2 m), laquelle est malheureusement décimée par les caprins. A noter aussi le Petit Bouis (*Bumelia obovata*), le Bois de fer blanc (*Krugiodendron ferreum*), le Bois pelé (*Myrcianthes fragans*). En outre, sont présentes plusieurs espèces hémihéliophiles, mais inféodées à une dynamique avancée, dont deux espèces rares : la Prune bord de mer (*Ximenia americana*) et *Rochefortia cuneata*. Les secteurs de forêt secondaire agée sont particulièrement beaux, aussi bien sur le morne Caritan que sur le Morne Joli Cœur, et se signalent d'abord par la hauteur considérable de la canopée pour ce type de forêt (20m environ sur les versants), et aussi par la présence de Gommiers Rouges (*Bursera simaruba*) aux diamètres exceptionnels (50 à 60 cm).

Les petits mornes du sud sont actuellement dans une dynamique évolutive se traduisant par une densification et une fermeture croissante de la formation et une installation d'espèces successionales de stade supérieur (en particulier *Pisonia fragrans* et *Capparis cynophallophora*).

La mangrove est dominée par les Mangles rouges (*Rhizophora mangle*), les Mangles blancs (*Avicennia germinans*) et les *Laguncularia racemosa*. On trouve aussi des parties de forêt secondaire à tendance xérophile à Gommiers rouges (*Bursera simaruba*) et "Poiriers" (*Tabebuia heterophylla*) peu évoluée sur les pentes cotières de la Pointe Dunkerque, avec des arbres de belle venue. La végétation d'arrière plage est dominée par le Pompon jaune (*Acacia nicotica*), le "Catalpa" (*Thespesia populnea*) et les Mancenilliers (*Hippomane mancinella*) plus abondants vers la Pointe Pie.

Avifaune très riche, puisque l'on y rencontre près de 50% des espèces sédentaires ou erratiques de l'île, et des oiseaux migrants. Dans le sous-bois, localement relativement ouvert, se multiplie assez facilement une faune lépidoptérologique, avec trois ou quatre stations très importantes du papillon *Battus polydamas*.



Krugiodendron ferreum

Crédit photo : collection Fiard

> INTÉRÊT

- **Biologique** : Pour la forêt tropicale xéro-mésophile, le Morne Caritan constitue incontestablement la relique la plus proche du climax, la plus organisée et la plus dynamique de l'île. Pour la faune, espèces de forêt xérophile typique du sud de la Martinique (Colombidés).
- **Esthétique** : Élément capital de la beauté et de l'équilibre du paysage de Sainte-Anne, harmonieusement partagé entre la mer, les mornes boisés, les savanes et les cultures.
- **Hydrologique** : La végétation en place assure une protection des sols et le maintien de la réserve en eau disponible. Sur ce type de substrat, le déboisement conduirait inévitablement à la désertification.
- **Scientifique** : Un observatoire permettrait de suivre l'évolution de cette relique remarquable et exceptionnelle en Martinique, et de faire des comparaisons avec des stations similaires présentes ailleurs dans les Petites Antilles.

LE MORNE CARITAN LE MORNE JOLI-CŒUR AMERIQUE DU SUD ET AMERIQUE DU NORD L'ANSE MEUNIER



> AMÉNAGEMENTS ET PROTECTION

- A maintenir au POS, en 2 ND.
- Protection par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, puis par Réserve Naturelle.
- A plus long terme, intégration dans le projet des Réserves de Biosphère des Petites Antilles.
- La zone des mornes est protégée par un Arrêté de Protection de Biotope depuis 2008.
- Acquisition par la puissance publique (Département, Région), afin d'obtenir la maîtrise foncière du secteur et constitution d'une réserve naturelle sévèrement surveillée.
- Dans un premier temps, création d'un Arrêté Préfectoral de Conservation de Biotope. Dans un second temps, réalisation des propositions formulées en 1989.

